



Strasbourg, 23 mai 2024

CJ/ENF-ISE(2024)01

## **Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE)**

**CJ/ENF-ISE : Méthodes et programme de travail pour 2024**

[enf-ise@coe.int](mailto:enf-ise@coe.int)  
[www.coe.int/enf-ise](http://www.coe.int/enf-ise)

## **CJ/ENF-ISE : MÉTHODES ET PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2024**

1. Les principales tâches et livrables du Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE) sont définies dans son [mandat pour 2024](#), tel qu'adopté par le Comité des Ministres.
2. Suite à l'approbation par le CDCJ et le CDENF du projet de Recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de séparation parentale et à l'adoption subséquente de son exposé des motifs le 16 novembre 2023, le Comité d'experts se concentrera en 2024 sur l'élaboration du projet de Recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de placement (livrable 1 de son mandat) et le développement d'outils de mise en œuvre pour les praticiens dans le cadre des procédures de séparation parentale et de placement (livrable 2 de son mandat). En plus des livrables ci-dessus qui figurent dans son mandat, le CJ/ENF-ISE a proposé de préparer également du matériel adapté aux enfants accompagnant les deux projets de recommandations. La préparation de ces documents supplémentaires est soumise à l'achèvement des projets de recommandations et à la disponibilité d'un financement approprié.
3. Dans le cadre de son mandat actuel, le CJ/ENF-ISE se réunit deux fois par an pendant trois jours. Conformément à l'article 14 (d) de l'Annexe 1 à la Résolution CM/Res(2021)3 sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail, la maîtrise du temps et des coûts doit être un principe directeur de l'activité des comités, et le comité privilégie la meilleure utilisation possible des technologies numériques, y compris pour les réunions et les consultations écrites.
4. Conformément à l'article 14 (c) de l'Annexe 1 à la Résolution CM/Res(2021)3 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail, le CJ/ENF-ISE sera assisté par des consultants, qui fourniront les recherches de fond nécessaires et un soutien dans le processus de rédaction, le cas échéant.

**Annexe****Programme de travail  
(dernière mise à jour : 23 mai 2024)**

<b>Activités/tâche</b>	<b>DATES / LIEUX</b>	<b>Responsabilité</b>
- Élaboration d'outils de mise en œuvre sur les procédures de séparation parentale	janvier – mars 2024	Secrétariat/Consultant
<b>9<sup>e</sup> réunion du CJ/ENF-ISE</b> - Révision du projet de recommandation sur les procédures de placement et son projet d'exposé des motifs - Premier examen des avant-projets des outils de mise en œuvre sur les procédures de séparation parentale	20-22 mars 2024 Strasbourg	CJ/ENF-ISE
- Élaboration du projet d'outils de mise en œuvre sur les procédures de placement	avril-mai 2024	Secrétariat/Consultant
- Révision de l'avant-projet d'outils de mise en œuvre sur les procédures de séparation parentale	avril-mai 2024	Secrétariat/Consultant
<b>Consultation écrite du CJ/ENF-ISE, du CDCJ, du CDENF et de parties prenantes sélectionnées concernant le projet de recommandation sur les procédures de placement et son exposé des motifs</b>	mai – juillet 2024	CDCJ / CDENF parties prenantes sélectionnées
- Examen des progrès	CDENF: 28-30 mai CDCJ: 11-13 juin 2024 Strasbourg	CDENF/CDCJ (réunions plénières)
<b>Consultation écrite du CJ/ENF-ISE</b> sur les projets d'outils de mise en œuvre sur les procédures de séparation parentale et de placement	juin - juillet 2024	CJ/ENF-ISE
- Révision du projet de recommandation sur les procédures de placement et son projet d'exposé des motifs à la lumière des commentaires formulés par les délégations du CDCJ et CDENF et les parties prenantes sélectionnées - Révision des projets d'outils de mise en œuvre sur les procédures de séparation parentale et de placement à la lumière des commentaires formulés par le CJ/ENF-ISE	août – début septembre 2024	Secrétariat/Consultants
<b>10<sup>e</sup> réunion du CJ/ENF-ISE</b> - Révision et finalisation du projet de recommandation sur les procédures de placement et son projet d'exposé des motifs	14-16 octobre 2024 Strasbourg	CJ/ENF-ISE

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation des outils de mise en œuvre sur les procédures de séparation parentale des parents et de placement</li> <li>- Communication des documents finalisés au CDCJ et au CDENF pour approbation/adoption</li> </ul>		
<p><b>4<sup>e</sup> réunion conjointe des bureaux du CDCJ et du CDENF ou réunion de consultation du CDCJ/CDENF (le cas échéant)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen final du projet de recommandation sur les procédures de placement</li> </ul>	<p>Mi-novembre 2024 (une demi-journée – date à confirmer) en ligne</p>	<p>Bureaux du CDCJ et du CDENF ou délégations nationales</p>
<p><b>Réunion conjointe du CDCJ et du CDENF</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approbation du projet de recommandation sur les procédures de placement</li> <li>- Adoption du projet d'exposé des motifs sur les procédures de placement</li> <li>- Adoption des outils de mise en œuvre sur les procédures de séparation parentale des parents et de placement</li> </ul>	<p>4 décembre 2024 Strasbourg (CDENF) et en ligne (CDCJ)</p>	<p>CDCJ et CDENF</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication du projet de recommandation sur la séparation des parents et du projet de recommandation sur les procédures de placement au Comité des Ministres pour adoption</li> <li>- Soumission de l'exposé des motifs au Comité des Ministres pour information</li> </ul>	<p>Début 2025</p>	<p>Secrétariat</p>